

Notre Député s'informe et agit.

Le 18/07/2011

Notre Député et 1er Adjoint à la Mairie de Marseille, Monsieur Roland BLUM, s'est informé des suites données à nos demandes par la DREAL à l'issue de la réunion bilatérale du 28 juin.

Le 18 juillet, M Rolland BLUM et sa Chef de Cabinet, Mme Corinne MARTIN ont reçu notre Collectif en Mairie Centrale de Marseille.

Cahier des Charges :

Les éléments du Cahier des Charges concernant le traitement des nuisances de la L2 ne nous ayant toujours pas été communiqué, notre Député engage une action afin que nous puissions au moins en prendre connaissance.

Pollution de l'air :

Le Collectif ayant découvert que l'usine d'extraction de Montolivet ne bénéficiait pas de mesures des polluants particules fines $2,5\mu\text{m}$, polluant significatif du trafic routier, notre Député questionnera le Préfet sur cette carence.

En effet, sans cette mesure point zéro des PM $2,5\mu\text{m}$, la modélisation de la filtration serait moins précise et de nature à fragiliser le cahier des charges quant à la mise en oeuvre d'une filtration.

Nuisances sonores :

Le Collectif a informé Monsieur Roland BLUM que la DREAL s'était engagée à communiquer au Collectif les dernières études sonores.

Action du Collectif :

Le Collectif a informé Monsieur Roland BLUM que la DREAL ne nous fournissant pas d'éléments précis, cela nous laisse supposer que le cahier des charges pourrait ne pas répondre au maintien de la santé publique des Marseillais résidents à proximité de la L2 ou utilisateurs du Parc de la Moline.

Aussi, nous sensibiliserons la population par pétition sur l'irréparable à venir.